

Offre d'emploi – Plusieurs postes

Recrutement des postes de saisonniers été-automne 2022

Poste syndiqué

Nous vous offrons un environnement de travail unique !

Située à la frontière ouest du Québec, la ville de Rigaud est une municipalité de 8 215 habitants résidants sur un large territoire de plus de 99,1 km². Les citoyens jouissent d'une qualité de vie peu commune, entre autres, en raison des trésors naturels qui entourent la ville. La vie communautaire est très présente et assez diversifiée grâce à des commerces de niche, des organismes communautaires passionnés, de prestigieuses entreprises, des institutions de renom et de fiers citoyens qui, chaque jour, prennent action pour le développement de leur ville. Avec une équipe de dirigeants dynamiques et avant-gardistes, la Ville bouillonne de projets précurseurs tels que la protection à perpétuité de terrains à haute valeur écologique situés sur le mont Rigaud, son nouveau plan stratégique dans une perspective de développement durable, etc. En plus d'offrir une très belle ambiance de travail, la Ville est dirigée par une équipe de jeunes cadres qui sait innover et être ouverte d'esprit pour que l'environnement de travail soit un véritable milieu de vie. La centaine d'employés qui y travaille sont des gens de cœur, des gens dévoués au service des citoyens.

SOMMAIRE DES TÂCHES

Rejoignez-vous à l'équipe des Services techniques et des infrastructures pour l'été-automne 2022, plusieurs postes sont disponibles!

Journaliers-saisonniers :

- Participer à divers travaux d'entretien sur le territoire de la Ville de Rigaud (parcs, routes, terrains sportifs);
- Effectuer des travaux manuels liés à la coupe de gazon et au ramassage des feuilles et des branches;
- Conduite de véhicules tels que des camions à benne, fourgonnettes, tracteurs, tondeuses, des coupe-herbes et autres machines ou outils mécaniques;
- Entretien des parcs et les terrains sportifs (baseball, tennis, soccer, jeux, etc.) de la Ville;
- S'assurer de la propreté des lieux, désinfection et nettoyage des équipements;
- Assurer une surveillance des lieux.

Horaire de jour du lundi au vendredi, 40 heures / semaine (7h à 12h à 13h à 16h). Certains postes ont des horaires de soir et fin de semaine, disponibilité requise.

Aides-jardiniers :

- Exécute toute tâche manuelle requise par les travaux d'horticulture de la Ville;
- Creuse des tranchées, des trous, retourne la terre et réalise tout travail nécessaire aux plantations des arbres, des plantes et des végétaux;
- Arrosage des végétaux;
- Aménagement des plates-bandes, des rocailles ou autres selon les directives du jardinier;
- Fait l'enlèvement des mauvaises herbes, ameublisse le sol, fait le sarclage, l'arrosage et toutes les opérations d'entretien des aménagements paysagers et autres;
- Coupe et ramasse des branches, fait la taille de formation des arbres et le tuteurage;
- Effectue le chargement et le déchargement du contenu des camions. Transporte arbres, fleurs, arbustes, roches, produits de fertilisation et autres;
- Pose et enlève les protections hivernales des végétaux (piquets, membranes, cordes, etc.).

Horaire de jour du lundi au vendredi, 40 heures/semaine (7h à 12h à 13h à 16h) incluant la possibilité de quarts de travail le week-end pour arrosage des végétaux au besoin.

Exigences communes

- Pouvoir effectuer des travaux physiques et manuels avec endurance;
- Pouvoir lever des charges allant jusqu'à 30kg;
- Résistance aux écarts de température;
- Autonomie et sens des responsabilités;
- Ponctualité et capacité de travailler en équipe;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Horaire de travail : Poste saisonnier pour la période comprise entre le mois de mai à novembre, 40 heures par semaine, horaire de jour (7h à 12h à 13h à 16h) du lundi au vendredi. Certains postes ont des horaires de soir et/ou de fin de semaine, disponibilité requise.

Salaire journalier : 18,86 \$ / h

Salaire aide-jardinier : 17,11 \$ / h

Échelle 2020 selon la convention collective en vigueur pour les employés cols bleus.

Joignez-vous à notre belle équipe !

Toute personne intéressée et ayant les compétences pour satisfaire aux exigences de ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention «**journalier-saisonnier**» ou «**aide-jardinier**» **par courriel au plus tard le 6 mars 2022 à l'adresse : sandrapolisena@ville.rigaud.qc.ca**

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

La Ville de Rigaud accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'équité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.